



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2025

NOMS	Fonctions	Présents	Absents Excusés	Absents	Procurations
ARDISSON Jean-Claude	Conseiller	X			
BLAIN Bruno	1 ^{er} Adjoint	X			
CORNAND Jean-Jacques	2 ^{ème} Adjoint	X			
DRAMAIX Jean-Guy	Conseiller	X			
DUMAS Chantal	Conseillère	X			
LUCIANO Luc	Conseiller	X			
MARCHAL Laurence	Conseillère	X			
MILLET Jérôme	Conseiller	X			
MORIN Catherine	3 ^{ème} Adjointe	X			
NOUVEL Alain	Conseiller	X			
THIRIOT Christian	Maire	X			

Ordre du jour :

- Approbation du PV DU 24.04.2025.
- Décision modificative n°1.
- Décision à prendre sur enfouissement des lignes électriques au hameau de la Bâtie.
- Décision à prendre sur enfouissement des lignes téléphoniques au hameau de la Bâtie.
- Questions diverses.

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer. Pas de Conseil en juillet & août, prochaine séance plénière le 4 septembre à 19 heures.

Chantal DUMAS est désignée Secrétaire de séance.

- **Approbation du PV DU 24.04.2025**

Adopté à l'unanimité

➤ **Décision modificative n°1.**

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de régulariser des écritures comptables dans le présent exercice pour des paiements de locations de la guinguette effectuées par virement en 2024 puis annulées et remboursées aux intéressés cette année.

Cette régularisation porte sur 420 €.

Adopté à l'unanimité

➤ **Décision à prendre sur enfouissement des lignes électriques au hameau de la Bâtie.**

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit de la mise en œuvre du projet initié dès 2020 par les Élus. L'opération globale prévue consiste à l'enfouissement des réseaux sur les secteurs « La Bâtie » et « Retrache ». Ce programme est porté par le SDED pour l'ensemble des réseaux, électriques et téléphoniques.

Dans un premier temps, il s'agit de se prononcer sur le seul secteur de la « Bâtie » dont les estimations financières sont terminées et les conventions avec les particuliers ont toutes été signées.

Dépense prévisionnelle HT	148 184,05 €
Financements mobilisés par le Territoire Energies Drôme	118 547,24 €
Participation communale	29 636,81 €

➤ **Décision à prendre sur enfouissement des lignes téléphoniques au hameau de la Bâtie.**

Dépense prévisionnelle HT	44 659,67 €
Financements mobilisés par le Territoire Energies Drôme	22 329,84 €
Participation communale	22 329,83 €

Travaux de câblage	1 423,74 €
Financements mobilisés par le Territoire Energies Drôme	711,87 €
Participation communale	711,87 €

Montant total de la participation communale	23 041,70 €
---	-------------

Récapitulatif : l'investissement globale à prévoir en 2026 dans la section investissement du budget de la commune, financé par les ressources propres est de 52 678,51 €.

Résultats du vote pour chacune de ces 2 opérations :

Pour	10
Contre	1

Adopté à la majorité

➤ **Questions diverses.**

- Point sur le chantier réseau de distribution eau à la Bâtie relaté par Jean-Jacques CORNAND.
- Effondrement de la RD523 à hauteur du 1431 route de Buis : la pose des blocs de béton ne facilite pas la circulation des camions à cet endroit. L'élagage des arbres présents aussi sur ce secteur sera proposé aux riverains concernés.
- Chemin de Milmande, un élu relate plusieurs observations formulées par des riverains : détérioration de la piste, trop de passage, parking actuel situé trop éloigné des habitations. Vitesse excessive...
- Chemin rural n°2, secteur « Jonchiers » : présentation du document provisoire de réaménagement de ce chemin et de divisions de parcelles. Validation du Conseil.
- Voirie CCBDP, enveloppe 2025 : 23 896,04 €. Propositions d'interventions à chiffrer, un tronçon « Jonchiers-Brunots » et chemin desservant les habitations situées à hauteur du n° 1725 Route de Buis.
- 17 juin, accueil délégation CCBDP pour les travaux voiries évoqués ci-dessus.
- 19 juin :
 - Repas RAO à la guinguette,
 - Accueil de la délégation départementale pour les projets 2026.
- 26 au 28 juin : le Grand Film à la guinguette.